

Participation à la Foire 2023 : Oui Non

Emplacement alloué en 2023	Emplacement souhaité en 2024 :
<input type="checkbox"/> Box commercial n°.....	<input type="checkbox"/> Box commercial
<input type="checkbox"/> Emplacement parasol n°.....	<input type="checkbox"/> Emplacement parasol (3mx3m)
<input type="checkbox"/> Emplacement forain.....m ²	<input type="checkbox"/> Emplacement forain.....m ²
<input type="checkbox"/> Autre (précisez).....	<input type="checkbox"/> Autre (précisez).....

DONNÉES TECHNIQUES POUR MANÈGES, CAMIONS BAR, ROULOTTES (indispensables à l'élaboration du plan)

1. **Dimensions du métier FERMÉ** (sans les auvents, timons, portes ou escaliers)

Longueur : m	Largeur : m	Hauteur : m
--------------	-------------	-------------

2. **Dimensions du métier OUVERT** (avec les auvents, timons, portes ou escaliers)

Longueur : m	Largeur : m	Hauteur : m
diamètre : m	caisse : x m	Timon amovible : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

EN PLUS DU MÉTIER OU DU STAND

3. Indiquer ce qui est nécessaire avec votre métier (exemples : tables, chaises, parasols, structure bâchée....)

.....

.....

Longueur : m	Largeur : m	Hauteur : m
--------------	-------------	-------------

4. Indiquer la puissance nécessaire pour ce métier ou ce stand
(Chaque rubrique doit être complétée)

Date.....
Signature.....

Ampères (A)	
Volts (V)	
Kilowatts (kW)	

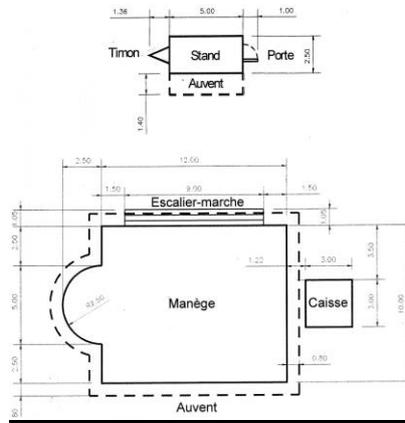
Section réservée au comité d'organisation

AVIS DE LA COMMISSION DE PLACEMENT

RETENUE *NON RETENUE*

PLAN DETAILLE DU METIER (Manège, Camion bar, roulotte)

MODÈLE DE PLAN



NOTA : remplir la demande écrite sur l'imprimé type indiquant obligatoirement les renseignements demandés, et fournir les pièces suivantes :

- Demande écrite sur l'imprimé type indiquant obligatoirement les renseignements demandés
- Justificatif d'adresse de moins de trois mois (facture d'eau, EDF...)
- Attestation d'inscription au Registre de Commerce ou Répertoire des Métiers de moins de trois mois (Kbiss de moins de trois mois) ou carte Amexa
- Attestation d'assurance en responsabilité civile multirisques couvrant, au titre de la profession et de l'occupation de l'emplacement, sa responsabilité professionnelle pour les dommages corporels et matériels causés à quiconque par lui-même, ses suppléants ou ses installations, en cours de validité
- Attestation de vérification annuelle des moyens de secours (extincteurs) et de la trousse de premier secours
- Demande d'autorisation de débit de boissons renseignée
- Plan détaillé du métier (camion bar, manège, roulotte...), avec précision des ouvertures
- Liste des matériels électriques présents sur le site (friteuse, autocuiseur...)
- Photo récente et précise du métier présenté**

Pièces complémentaires

Pour les marchands ambulants

- Photocopie conforme de la carte de commerçant non sédentaire à jour

Pour les vendeurs de produits alimentaires

- Attestation de formation à l'hygiène alimentaire (se référer à la Chambre des métiers)
- Déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale (se référer à la DAAF)

Pour les exploitants d'attractions foraines

- Attestation de contrôle de conformité du matériel de moins de trois ans effectué par un organisme agréé

NOTA : les dossiers incomplets, approximatifs ou ceux qui parviennent après le 12 janvier 2024 ne seront pas pris en considération, même si le forain a bénéficié d'une autorisation l'année précédente. Il en sera de même si les créances échues sont encore impayées auprès des services communaux de Bras-Panon.

Tous les candidats seront informés de la suite réservée à leur demande par écrit.

A remplir par la Mairie

Dossier déposé à la Mairie le :/.....

Cachet et signature

Récépissé de dépôt de Dossier Foire 2024

Il est donné récépissé à

Dossier déposé à la Mairie le :/...../.....

Cachet et signature

ANNEXE

Protection des données personnelles :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à gérer les inscriptions en tant qu'exposant pour la Foire agricole de 2024, et auquel vous consentez dans le cadre des objectifs mentionnés.

Les informations demandées sont obligatoires pour le traitement de votre demande. Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) Général à la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, nous vous informons que le responsable de traitement est la Mairie de Bras-Panon.

Les destinataires sont le responsable de traitement, le Maire de Bras-Panon et, au regard de leurs missions respectives, le service ADL, le service de la régie technique, la direction des finances communales et les finances publiques, ainsi que toute personne légalement autorisée à accéder aux données (services judiciaires, le cas échéant) ; la liste des exposants (informations restreintes) est diffusée, au titre du dossier de sécurité, au référent santé-sécurité, au Cabinet du Maire, à la Sous-préfecture de Saint-Benoît, au SDIS et à la Gendarmerie.

Les données enregistrées sont conservées le temps nécessaire pour répondre aux opérations de contrôle en cas de plainte, et selon les prescriptions des Archives de France.

Les données permettant le contact seront réutilisées après la manifestation pour vous relayer des informations dans le cadre des foires agricoles, si vous le souhaitez :

- Je souhaite être recontacté et informé dans le cadre des foires agricoles.

Dans la mesure où cela est compatible avec l'activité du traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation des informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition à leur traitement et d'un droit à la portabilité de vos données. Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à l'inscription peut être retiré à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Déléguée à la protection des données de la mairie de Bras-Panon par courrier (Hôtel de ville, 89 RN 2, 97412 Bras-Panon), par mail (dpo@braspanon.re), ou par téléphone (0262 51 50 50).

Si, après avoir contacté le responsable de traitement, vous estimez que vos droits liés au RGPD n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.